



Sherbrooke, 21 mars 2018

Notification

À l'attention des distributeurs et des représentants Logiflex

AUGMENTATION DE PRIX DE 5 % SUR LES BUREAUX DE RECEPTION

Logiflex est dédié à satisfaire et dépasser tous les besoins de livraison de ses clients à l'aide de transporteurs rapides et fiables. Afin de respecter notre engagement continu à fournir le service de qualité supérieure que nos clients exigent et méritent, nous devons appliquer une augmentation de prix de 5% sur tous les comptoirs de réception, à compter du 1er avril 2018. Cette augmentation de prix est nécessaire pour que nous puissions continuer à vous offrir des produits de qualité à des prix compétitifs.

Malgré tous nos efforts pour maintenir l'efficacité opérationnelle, nous devons maintenant faire face à des augmentations de coûts qui dépassent ce que nous pouvons absorber. Ce rajustement tarifaire est fondé sur l'augmentation des coûts d'exploitation dans les domaines de l'assurance, de la sécurité, des soins de santé, des mises à niveau de l'équipement, des communications, des taxes et d'autres règlements gouvernementaux. Sachez que nous travaillons avec diligence sur toute l'efficacité interne afin de maintenir une valeur à long terme pour nos clients.

Les listes de prix révisées seront publiées sur notre site internet dès cette date. Nous tenons à vous rappeler que les soumissions émises avant le 1er avril 2018 seront honorées intégralement selon leur date d'échéance.

Nous vous encourageons à réviser en conséquence les projets que vous développez actuellement. Si vous avez des questions ou des commentaires, nous vous invitons à communiquer avec votre responsable de compte au 1.877.864.9323.

Nous vous remercions sincèrement de votre collaboration,
L'équipe Logiflex